



Réciprocité productivo-résidentielle entre les métropoles et leur hinterland

Magali Talandier

► To cite this version:

Magali Talandier. Réciprocité productivo-résidentielle entre les métropoles et leur hinterland. Maxime Huré, Max Rousseau, Vincent Béal, Sébastien Gardon, Marie-Clotilde Meillerand. (Re)penser les politiques urbaines - Retour sur vingt ans d'action publique dans les villes françaises (1995-2015), Editions du PUCA, 2018, Recherche, 978-2-11-138164-3. halshs-01958471

HAL Id: halshs-01958471

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01958471>

Submitted on 18 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour citer :

Magali Talandier, 2018, « Réciprocité productivo-résidentielle entre les métropoles et leur hinterland » in Maxime Huré, Max Rousseau, Vincent Béal, Sébastien Gardon, Marie-Clotilde Meillerand, (Re)penser les politiques urbaines - Retour sur vingt ans d'action publique dans les villes françaises (1995-2015), Edition du PUCA, collection recherche, n°238, pp. 105-115.

Réciprocité productivo-résidentielle entre les métropoles et leur hinterland

Magali Talandier

La notion d'économie « résidentielle » est apparue au cours des années 2000 en France pour qualifier les moteurs non productifs du développement local (Davezies, 2008 ; Talandier, Davezies, 2009)¹. Si cette notion est souvent sujet de controverse, force est de constater qu'aujourd'hui, la plupart des experts, acteurs, chercheurs qui s'intéressent au développement économique des territoires ont pris conscience de l'enjeu de ces processus de développement territorialisés. Comme tout processus, ils s'accompagnent d'effets positifs et négatifs pour les populations. Puissant moteur de développement pour des espaces en marge des dynamiques métropolitaines, amortisseur des chocs conjoncturels d'une économie mondialisée, l'économie résidentielle peut aussi générer et entretenir de fortes disparités sociales, s'accompagner de pression foncière, environnementale, favoriser l'émergence d'emplois peu stables, partiels, peu rémunérés...

Par ailleurs, il ne peut y avoir d'économie résidentielle sans économie productive, puisque l'économie résidentielle d'un territoire repose sur des richesses extérieures que capte ce territoire. L'économie résidentielle révèle ces liens de « dépendance » entre les processus résidentiels et les processus productifs. Face, d'un côté, au dynamisme de certains territoires résidentiels y compris durant la crise économique de 2008, et aux difficultés que connaissent la plupart des territoires productifs de l'autre, on peut se demander si le succès des premiers ne se fait pas au détriment du malheur des seconds.

La question posée est de savoir si derrière ces oppositions binaires entre « économie et territoires productifs » et « économie et territoires résidentiels » ne se profilent pas des systèmes territoriaux « productivo-résidentiels » intégrant les différentes fonctions territoriales (production, logement, loisirs, retraite, ...). Ce seraient moins les oppositions que les interactions entre les différents types de territoires qui caractériseraient le fonctionnement en système de notre territoire national. Cette hypothèse d'interaction entre économie résidentielle et économie productive suggère l'existence d'une relation non pas univoque, mais

¹ DAVEZIES (L), 2008. *La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses*. Collection La République des Idées, Le Seuil

TALANDIER (M), DAVEZIES (L), 2009, *Repenser le développement territorial ? La documentation française*, Edition du PUCA, coll Recherche.

réci-proque. Il n'y aurait pas « parasitage » du résidentiel sur le productif, mais synergie « productivo-résidentielle » positive.

Cette synergie se jouerait au sein de systèmes productivo-résidentiels (SPR) qu'un travail publié en 2014² et résumé dans les pages qui suivent a permis de définir, caractériser et évaluer.

1. Péréquation productivo-résidentielle entre les villes et les campagnes

Nos observations reposent sur l'analyse des interdépendances entre des territoires qui créent des richesses et sont à l'origine des émissions de flux résidentiels, et des territoires qui captent ces richesses et sont donc récepteurs de ces flux. Les trois bases de données permettant de repérer les couples « origine-destination » des flux de l'économie résidentielle sont les flux d'actifs entre le lieu de domicile et le lieu de travail ; les flux de mobilité résidentielle des retraités et les liens entre le lieu de résidence secondaire et de résidence principale.

Tous les territoires sont certes potentiellement émetteurs et récepteurs de flux résidentiels, mais, on a pu mesurer que quel que soit le flux étudié (navetteurs, retraités ou résidents secondaires), les grandes et moyennes agglomérations françaises en sont les principales émettrices (de par un effet taille mais pas uniquement). Ainsi, entre deux tiers et trois-quarts des émissions de flux résidentiels sont émis par 7% des communes françaises qui, toutes appartiennent à des unités urbaines. Les grandes et moyennes agglomérations urbaines (ou unités urbaines) émettent la quasi-totalité des flux résidentiels. Elles sont à l'origine d'un système de péréquation interterritorial et productivo-résidentiel extrêmement puissant.

L'étude porte sur les 130 premières unités urbaines qui abritent, en 2006, la moitié de la population française (52%) regroupée sur 5% de la superficie nationale. Si un Français sur deux y habite, ce sont deux tiers des emplois salariés de la sphère productive de l'Insee qui y sont localisés et huit cadres sur dix qui y travaillent. Ces cœurs « productifs » sont aussi structurellement moins « résidentiels » que le reste du pays puisqu'ils n'abritent que 52% des actifs pour 62% de l'emploi, accueillent seulement 36% des flux de retraités, regroupent à peine 17% des résidences secondaires. A elle seule, l'unité urbaine de Paris, qui ne représente « que 17% » de la population française, regroupe 36% des emplois de cadres et 43% des emplois de cadres des fonctions métropolitaines selon l'Insee.

D'après les calculs réalisés, ce sont près de quatre millions d'actifs qui travaillent dans les 130 unités urbaines sans y résider, ce qui représente 25% des emplois des unités urbaines. Dans le cas de Paris, ce sont plus de 600 000 actifs représentant 12% des emplois. Les estimations monétaires sont à manier avec beaucoup de prudence. En effet, on estime que le salaire moyen des navetteurs venant travailler dans l'unité urbaine est équivalent au salaire moyen de la commune de résidence (hors unité urbaine donc), ce qui en sous-estime probablement

² DAVEZIES (L), TALANDIER (M), 2014, *L'émergence des systèmes productivo-résidentiels*. La documentation française, Edition du CGET, coll Travaux.

le montant. Calculées ainsi, les navettes seraient à l'origine d'une circulation monétaire de l'ordre de 70 milliards d'euros par an pour l'ensemble des 130 systèmes étudiés, 13 milliards pour Paris. Ces flux monétaires représentent une évasion équivalente à 17% du revenu des ménages des unités urbaines (7,7% dans le cas parisien).

En moins de cinq ans, ce sont plus de 400 000 retraités qui ont quitté une de ces agglomérations (soit 7% des retraités), dont près de 150 000 pour la seule unité urbaine de Paris qui a perdu plus de 10% de ses retraités. Les flux de revenus associés à ces départs représenteraient de l'ordre de 6 milliards d'euros, soit une perte de 1,4% du revenu des unités urbaines émettrices (une perte de 2 milliards pour Paris, 1,3% du revenu des ménages).

Enfin, ce sont près de 1,3 million de ménages résidant dans l'une des unités urbaines étudiées qui possèdent une résidence secondaire ailleurs, soit 9% des ménages. Pour Paris, ce taux est encore plus important avec plus de 500 000 propriétaires, soit 12% des ménages. Ces résidences occasionnelles génèreraient chaque année des flux monétaires de l'ordre de 25 milliards d'euros qui bénéficient aux communes réceptrices du système productivo-résidentiel. Ces 25 milliards représentent une perte équivalente à 6% des revenus des ménages des unités urbaines. Dans le cas de Paris, ce sont 11 milliards d'euros dépensés hors du territoire chaque année, soit 6,5% du revenu des ménages.

Sur l'ensemble de ces trois flux et pour les 130 agglomérations étudiées, ce serait donc plus de 100 milliards d'euros que percevraient chaque année les communes réceptrices, une somme équivalente à plus d'un quart des revenus des ménages des 130 unités urbaines émettrices.

2. Diversité des systèmes de solidarité productivo-résidentielle

Nous proposons à présent de caractériser ces systèmes de flux à l'aide de deux indicateurs : une mesure d'intensité (ou poids relatif des flux) permettant d'étudier ce que représentent ces flux dans les économies locales émettrices et réceptrices ; et une mesure de portée (ou distance moyenne pondérée par les flux) visant à calculer la distance moyenne d'émission et de réception des flux.

Les systèmes de flux sont extrêmement différents si l'on considère les navettes, les retraités ou les résidents secondaires, ou bien encore si l'on observe les indicateurs d'intensité ou de portée (distance). On note néanmoins une similitude entre les flux de retraités et les flux de résidences secondaires.

Sinon, dans le détail de chaque type de mobilité, on peut noter que l'intensité des systèmes de flux de navettes est inversement proportionnelle à la superficie, ou encore à la population des agglomérations. Par contre, la portée ou distance parcourue par les actifs navetteurs augmente avec la taille de l'unité urbaine. Ceci s'explique principalement par les interconnexions entre grandes agglomérations et non par un étalement urbain plus

important. En effet, les grandes agglomérations d'une même « région » sont souvent connectées par deux (Lyon-Grenoble / Toulouse-Bordeaux / Nantes-Rennes / Strasbourg-Mulhouse...), mais sont également toutes connectées à Paris, d'où des distances parcourues plus importantes. Par contre, la largeur des couronnes périphériques autour des unités urbaines est peu sensible à la taille de l'agglomération, traduction territoriale de la loi de Zahavi³.

Par ailleurs, les systèmes productivo-résidentiels retraites montrent une certaine complexité dans l'analyse de l'intensité. Ainsi, les grandes villes semblent légèrement plus marquées par le départ de leurs retraités, sous contrainte néanmoins d'un effet revenu (plus les retraités sont aisés plus ils ont tendance à migrer vers le Sud ou l'Ouest), sous contrainte également d'aménités locales (une grande agglomération au niveau de revenu élevé aura tout de même un plus faible taux de départ que la moyenne des agglomérations si elle est située près d'un littoral par exemple), sous contrainte enfin d'éventuelle exception culturelle (le cas des Strasbourgeois notamment : grande agglomération, revenu élevé, climat a priori peu clément et pourtant peu de départs de retraités). La portée du système productivo-résidentiel retraite est plus simple à interpréter. A savoir que plus on habite dans le Nord et l'Est et plus la distance parcourue par les retraités-migrants est importante (pour se rapprocher du Sud et de l'Ouest).

Enfin, le système productivo-résidentiel de résidences secondaires est d'autant plus intense que sa portée est courte. Ce qui signifie que les ménages des agglomérations situées dans un environnement touristique possèdent relativement plus de résidences secondaires que les autres, à l'exception notable des Parisiens (champions des propriétaires de résidences secondaires). Par ailleurs, on constate également un effet revenu positif (plus de propriétaires de RS dans les agglomérations où le niveau de revenu est élevé). Concernant la portée, on observe la même corrélation que pour les migrations de retraités : plus on s'éloigne du Sud et de l'Ouest, plus l'éloignement de la distance à sa résidence secondaire augmente.

1.3 De la solidarité à la réciprocité territoriale

Quatre éléments nous permettent de passer d'une lecture en termes de solidarité territoriale à des processus de réciprocité entre villes et hinterland. Le premier tient dans l'existence de multiples systèmes territoriaux productivo-résidentiels. Pour schématiser et illustrer notre propos, nous pouvons distinguer quatre grands types de relations ou de solidarité interterritoriale entre les villes et des hinterlands plus ou moins éloignés :

- des systèmes de solidarité étendus et intenses. Paris notamment génère d'importants flux résidentiels à destination du reste de la France ;

³ La loi de Zahavi stipule une homogénéité des budgets-temps de transport des ménages qui se traduit par des distances parcourues peu variables d'une agglomération à une autre, à l'exception notable de Paris en raison du RER – voir aussi Orfeuill, Soleyret, 2002

- des systèmes de solidarité étendus mais peu intenses : Lille, Strasbourg... émettent des flux résidentiels qui profitent au reste de la France mais restent peu intenses ;
- des systèmes de solidarité compacts et intenses : Rennes, Nantes, Montpellier... qui sont à l'origine d'importants flux de revenus résidentiels à destination principalement de territoires environnants ;
- des systèmes de solidarité de courte portée et peu intenses : Mende, Albi... émettent des flux résidentiels qui profitent aux espaces proches mais qui restent relativement peu intenses.

Le deuxième constat concerne l'impact de ces configurations sur le développement socio-économique des territoires. Les calculs menés à l'échelle des 130 unités urbaines, puis à celle des aires urbaines qu'elles structurent, ont montré qu'il existait un lien positif et significatif entre les dynamiques urbaines locales et l'intensité et la compacité des systèmes de flux étudiés. Plus précisément, les évolutions de la population, le solde migratoire, les variations de l'emploi ou bien encore du revenu des habitants sont positivement corrélées à la compacité (faible portée et forte intensité) des systèmes productivo-résidentiels. C'est le cas des villes de l'Ouest et du Sud, à l'instar de Nantes, Rennes, Toulouse, Montpellier, Bordeaux... mais aussi d'autres plus petites villes comme Annecy au sein desquelles de nombreux retraités quittent l'agglomération, mais restent dans le même espace régional ; de nombreux ménages possèdent une résidence secondaire située à moins de 140 km en moyenne. La compacité du système productivo-résidentiel (forte intensité et portée courte) semble s'accompagner d'un véritable dynamisme socioéconomique pour les territoires. La circulation des richesses qui s'opère via ces mobilités se joue « en local » et permet, certes une redistribution vers les territoires « autour », mais aussi une progression globale du revenu du territoire. Cette solidarité est aussi synonyme de moindre évasion monétaire pour l'ensemble du système.

Le troisième élément nous permet de défendre l'idée selon laquelle la réciprocité territoriale pourrait être garante d'une forme plutôt solidaire, dynamique et durable de développement. En effet, dans les systèmes productivo-résidentiels intenses et compacts, c'est-à-dire dans les espaces au sein desquels nous avons constaté une importante circulation de revenus résidentiels dans un rayon somme toute limité, les hinterlands disposent aussi de leur propre moteur de développement. Dans ces systèmes productivo-résidentiels compacts et intenses, les villes envoient des flux de revenus massifs et plus importants qu'ailleurs vers leur hinterland. Pour autant, la première source de revenus des hinterlands ne provient pas de cette redistribution en local, mais de flux externes que ces périphéries parviennent à capter grâce à leurs aménités notamment résidentielles, mais pas seulement. Ainsi, autour de Rennes, de Nantes, de Toulouse, par exemple, les campagnes bénéficient d'importants flux de richesses venus de l'unité urbaine centrale, mais ceux-ci ne constituent pas leur première source de revenus externes. Ces hinterlands bénéficient, grâce à leurs propres atouts, de revenus résidentiels en provenance de tout le territoire national et au-delà de touristes ou retraités internationaux, en plus de se doter d'un système productif local, on l'a vu précédemment dans le cas de l'Ouest et de la région toulousaine, non négligeable. Ainsi, on assiste à un mariage heureux entre deux individus actifs, qui contribuent chacun à sa manière

au développement et au bien-être du tout. En revanche, dans d'autres territoires, ces processus ne sont pas à l'œuvre. Ainsi, dans les hinterlands autour de la région parisienne, ou bien encore autour de Strasbourg ou Lille, les flux de revenus résidentiels que la grande agglomération envoie vers les campagnes environnantes sont faibles, mais, contrairement au cas précédent, ils constituent la première source de revenus externes résidentiels que captent ces espaces. Leur faible aménité les pénalise vis-à-vis des urbains de la région et plus généralement du « reste du monde ». Les systèmes de circulation de richesse externe et interne sont mécaniquement beaucoup plus faibles et moins structurants que ceux que l'on mesure dans les systèmes productivo-résidentiels compacts et intenses.

Enfin, le quatrième constat est celui de l'existence d'une forte communauté de destin entre les métropoles et leur hinterland. Plus précisément, nous avons observé les variations de population, solde migratoire, emploi des aires urbaines et des territoires situés à moins d'une heure en voiture depuis le centre de l'unité urbaine. L'analyse des dynamiques internes et externes à l'aire urbaine n'a pas montré de déchirures, de fractures entre les aires urbaines et ces espaces situés à moins d'une heure à la ronde. Tout ne va pas bien pour autant, puisque nous observons des territoires qui décrochent, mais c'est alors aussi vrai pour la partie « urbaine » ou centrale de ces vastes systèmes productivo-résidentiels, de ces grandes régions métropolitaines que pour les espaces périphériques. Inversement, quand l'un se développe ou affiche *a minima* des signes de « bonne santé territoriale », l'autre se porte bien aussi.

La réciprocité territoriale au sein des grandes régions métropolitaines est également le fruit de stratégies locales construites, certes sur la base d'atouts ou d'attributs peut-être plus favorables au départ, mais qui sans l'activation par des acteurs locaux n'auraient probablement pas eu le même impact. Notre expérience du travail avec les collectivités territoriales nous permet de supposer que si une construction locale de ces liens réciproques est possible, elle reste néanmoins et dans de nombreux territoires soit à approfondir, soit à mettre réellement en place. Le travail que nous avons mené durant trois ans sur la région grenobloise dans le cadre du programme de recherche national « POPSU⁴ » nous a permis de vérifier qu'*a contrario*, dans des territoires « bourrés » d'atouts productifs, résidentiels et touristiques, le manque de coordination interterritoriale et de stratégie productivo-résidentielle pouvait se solder par de réelles difficultés socio-économiques pour l'ensemble du territoire. Des travaux complémentaires sur la partie acquise et innée de ces dynamiques de co-développement des villes et des hinterlands seraient possibles et intéressants à mener, sur la base d'entretiens, d'étude de documents de planification...

Conclusion

La compétitivité productive des métropoles ne suffit pas à leur assurer un développement socioéconomique soutenu et harmonieux. Le modèle des métropoles qui gagnent par effet cumulatif de croissance et de développement, entraînant dans leur sillage des territoires

⁴ Plateforme d'observation de la planification et des stratégies urbaines (cf. Talandier et al., 2015 in Novarina et Seigneuret, 2015)

périphériques sous perfusion semble dépassé ou pas très positif et convaincant pour les élus locaux. La construction métropolitaine demande une prise en compte de ces réciprocity territoriales qui reposent sur une diversification également des économies locales et un ancrage des activités. La compacité de ces systèmes, qui n'est pas synonyme de fermeture ou de repli, assure à ces territoires un développement socio-démo-économique à la fois soutenu et équilibré. Ces territoires offrent, dans la proximité, une large palette de fonctions productives, résidentielles, récréatives, touristiques... Ce sont des territoires que l'on peut pratiquer et investir tout au long d'un cycle de vie, et à chacun de ses « segments » (se former, travailler, résider, se divertir, passer ses vacances, passer sa retraite...). La compacité du système est à la fois géographique, temporelle et fonctionnelle. Si la notion de réciprocity a une expression territoriale concrète, c'est sur quelques villes que l'on peut aujourd'hui l'observer : Nantes, Rennes, Toulouse, Bordeaux, Annecy... et sans doute sur beaucoup d'autres que l'on peut chercher à mieux structurer.